

7.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois

7.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	3 mars
		Dingy / Vulbens	3 mars
		Collonges / Bossey	4 mars
		Saint Julien regroupement	2 mars

4 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, un échantillon ayant été rajouté depuis la campagne d'automne 2017 par rapport aux campagnes précédentes.

7.6.2 Résultats de la campagne de Printemps 2021

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	4,7%	8,7%	22,52	8,16 Vallée Verte	21,62 Genevois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,7%				
	Emballages métaux ferreux	1,8%				
	Emballages aluminium	0,6%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	1,1%	13,9%	35,86	15,88 Pays de Gex	34,43 Genevois
	Imprimés publicitaires	1,6%				
	Papiers bureautiques	0,7%				
	Emballages cartons plats	5,0%				
	Emballages cartons ondulés	3,4%				
	Composites ELA (Tétrapack)	2,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	12,8%	12,8%	33,15	5,21 Vallée Verte	31,82 Genevois
Compost	Déchets alimentaires	8,8%	13,8%	35,70	19,01 Usses et Rhône	70,40 Arve et Salève
	Déchets de jardins	0,6%				
	Éléments fins	4,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,6%	3,4%	8,79	5,62 Pays de Gex	24,88 Usses et Rhône
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	2,6%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,1%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	8,9%	47,4%	122,53	82,33 Pays de Gex	126,62 Rumilly Terre de Savoie
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	0,7%				
	Autres papiers	4,4%				
	Autres cartons	1,0%				
	Autres emballages composites	3,3%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,9%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,3%				
	Sac poubelle + films des professionnels	4,1%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,0%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	3,4%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres plastiques	2,9%				

Emballages combustibles	0,5%				
Combustibles non classés	3,8%				
Autres déchets en verre	0,4%				
Autres métaux ferreux	0,5%				
Autres métaux	0,4%				
Emballages incombustibles	0,0%				
Incombustibles non classés	2,8%				
TOTAL	100,0%	100,0%	258,55		

Tableau 31: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont principalement composées d'OM résiduelles « vraies » (47,4%), de déchets fibreux (13,9%, 35,9 kg/hab/an) et de déchets compostables (13,8%, 3,7 kg/hab/an)

Il reste également :

- 8,7% de déchets pouvant être triés vers le conteneur non fibreux, soit 22,5 kg par habitant par an,
- 12,8% de verre d'emballage, soit 33,2 kg/hab/an, soit 4 fois plus qu'à la campagne dernière.

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)» (5%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène» (0,02%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 13 kg/an/hab.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 23,1kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	8,29	Pays de Gex	16,12	Vallée Verte	5,29
Pays de Gex	8,84	Vallée Verte	21,41	Haut-Bugey Agglomération	9,10
Arve et Salève	9,50	Arve et Salève	22,12	Pays de Gex	10,18
Usses et Rhône	12,55	Usses et Rhône	23,16	Pays Bellegardien	14,70
Rumilly Terre de Savoie	14,49	Pays Bellegardien	28,47	Rumilly Terre de Savoie	18,34
Haut-Bugey Agglomération	15,26	Rumilly Terre de Savoie	28,85	Arve et Salève	20,80
Pays Rochois	17,41	Pays Rochois	30,21	Usses et Rhône	23,48
Pays Bellegardien	18,01	Haut-Bugey Agglomération	32,74	Pays Rochois	27,27
Annemasse Agglomération	20,78	Annemasse Agglomération	33,69	Annemasse Agglomération	31,82
Genevois	22,52	Genevois	35,86	Genevois	33,15

Tableau 32 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se classe :

- 10^e sur le non-fibreux avec un résultat 2,7 fois plus élevé que celui de la CC Vallée Verte classée 1^{ère},
- 10^{ème} sur le fibreux, avec un résultat de plus de 2 fois plus élevé que celui de la CC Pays de Gex classée 1^{er},
- 10^e sur le Verre, avec un résultat plus de 6 fois plus élevé que celui de la CC Vallée Verte classée 1^{ère},

La proportion de verre a plus que doublé pour cette campagne. Auparavant on mesurait une faible proportion de verre d’emballages (moyenne de 6% sur les 7 campagnes précédentes).

7.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

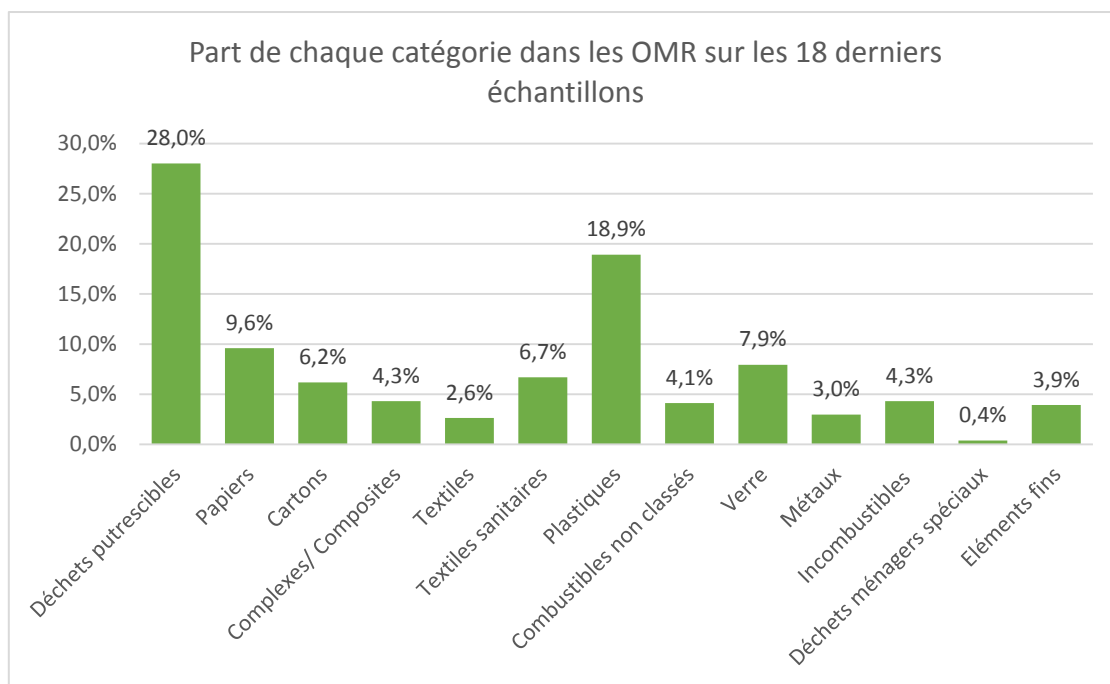
Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 5 campagnes, soit 20 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

7.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (28%),
- Des plastiques (18,9%)
- Et des papiers (9,6%).
- Le verre aussi fortement représenté avec 7,9%

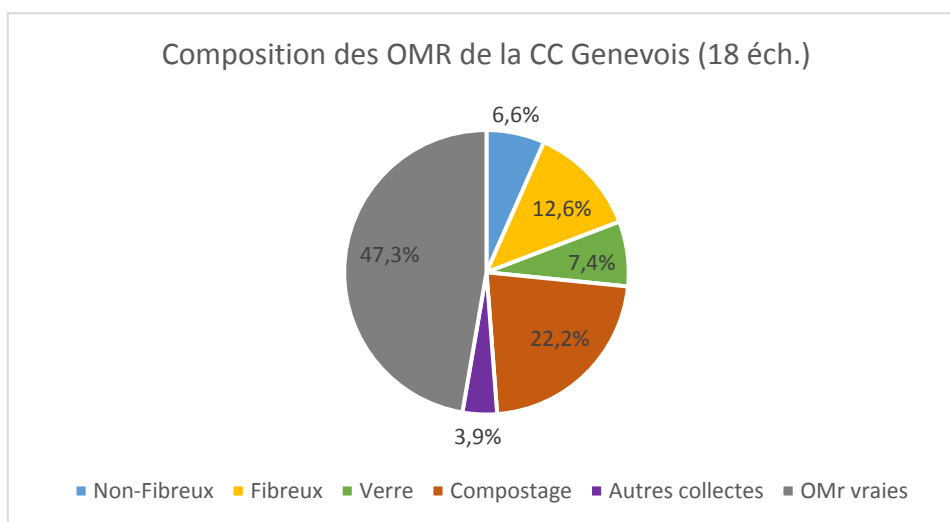


Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois

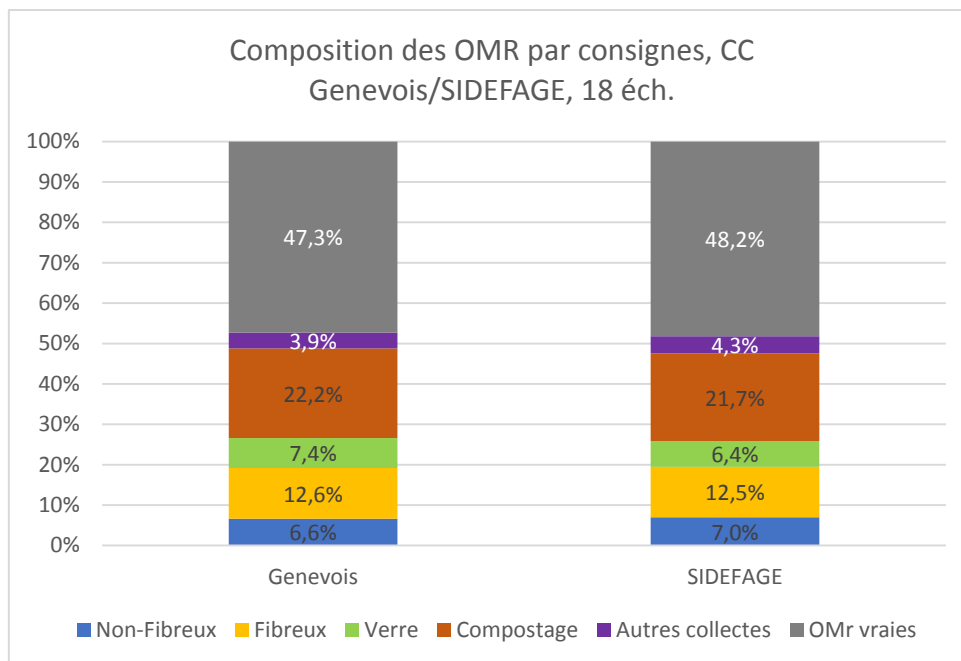
7.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreux, non-fibreux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Il reste encore 22% de matière pouvant être traitée par compostage, soit un quart des OMr. L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 27% des OMr.



Graphique 27: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri



Graphique 28 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont très proches de ceux du SIDEFAGE. L'écart maximum est observé pour le verre (+1%), les autres consignes de tri présentant un écart de moins de 1%.

7.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2016 donnent la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	26,0%	24,4%	24,5%	34,0%	29,3%	28,0%	26,6%
Papiers	8,6%	12,3%	12,0%	10,5%	8,1%	10,5%	9,6%	8,7%
Cartons	6,4%	6,9%	6,3%	6,2%	4,9%	5,3%	6,2%	6,2%
Composites/complexes	2,3%	4,0%	2,4%	4,6%	2,7%	4,8%	4,3%	4,1%
Textiles	3,0%	3,6%	5,1%	2,6%	1,5%	6,2%	2,6%	3,0%
Textiles sanitaires	13,9%	9,2%	8,6%	8,7%	5,2%	9,3%	6,7%	7,9%
Plastiques	14,6%	18,4%	19,9%	18,8%	17,4%	16,6%	18,9%	19,6%
Combustibles non classés	4,6%	3,0%	3,9%	3,0%	3,8%	5,1%	4,1%	4,2%
Verre	5,2%	6,3%	4,3%	7,6%	8,2%	3,6%	7,9%	6,8%
Métaux	3,4%	3,5%	4,5%	3,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,6%
Incombustibles non classés	1,9%	0,4%	2,3%	6,0%	6,8%	2,6%	4,3%	3,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,1%	0,2%	0,4%	0,4%	0,9%	0,4%	0,3%
Éléments fins	8,1%	6,3%	6,1%	4,1%	4,0%	2,9%	3,9%	5,1%

Tableau 33: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

On note que qu'en 2020, on observe un maximum pour :

- Les textiles (6,2%),
- Les combustibles non classés (5,1%),
- Les textiles sanitaires (9,3%)

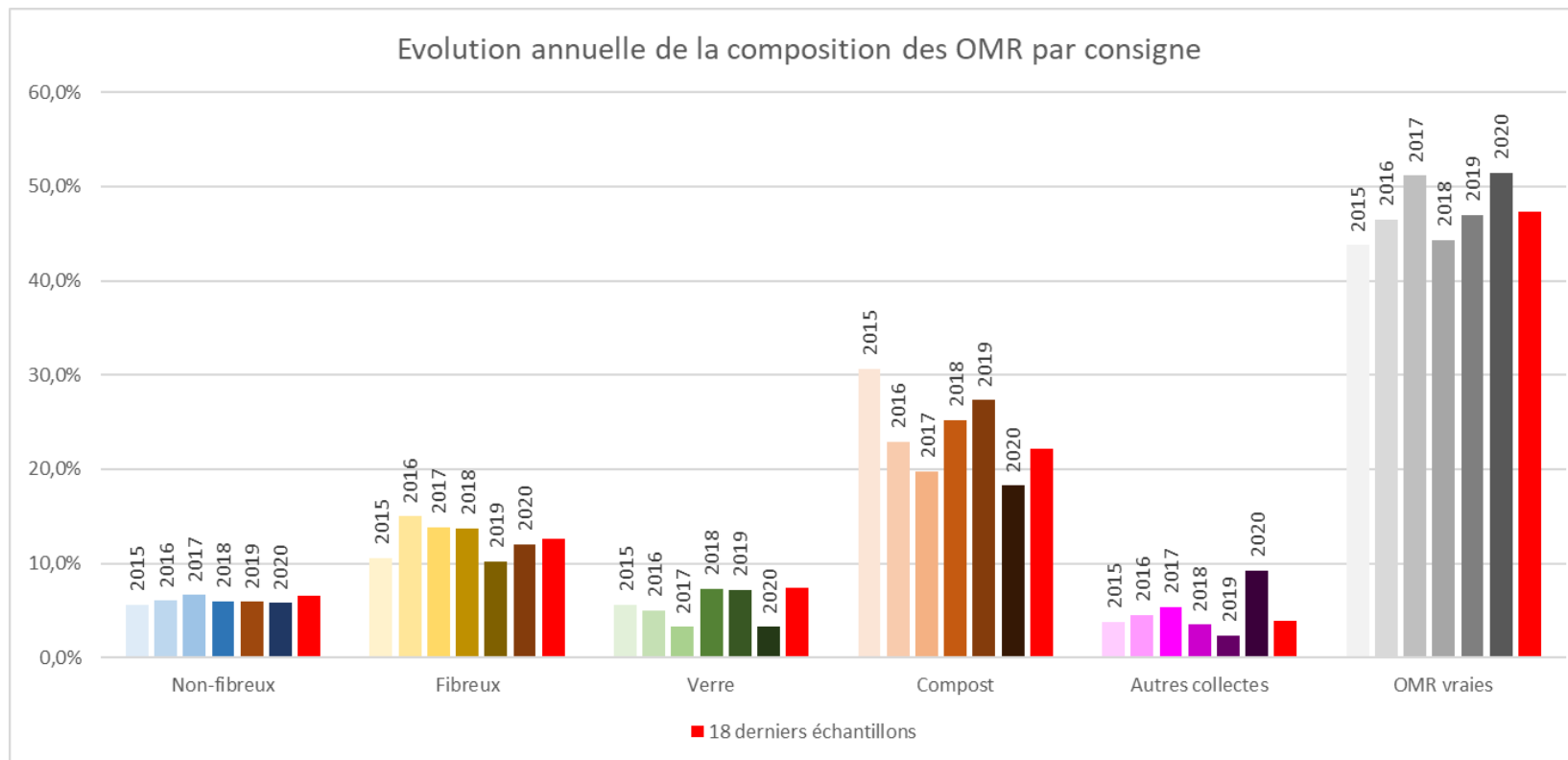
Et des minima pour :

- Les métaux (2,9%),
- Le verre (3,6%).

Pour les autres catégories, les valeurs sont dans les moyennes observées.

Comparé aux résultats du MODECOM, l'écart le plus important concerne les textiles sanitaires (-4,6% en faveur de la CC Genevois).

Comparé aux résultats du SIDEFAGE (18 échantillons), l'écart le plus important en 2020 est observé pour les textiles (+3,2% pour la CC Genevois) et pour le verre (-3,2% pour la CC Genevois).



Graphique 29: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe :

- Une tendance à la baisse du gisement fibreux depuis 2016 (même si remontée en 2020),
- Un minimum atteint pour le gisement compostable et le verre, mais à l'inverse un maximum pour les Autres Collectes (notamment dû à la forte présence de textile).

Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est en augmentation depuis 2017 et atteint un maximum en 2020.

7.6.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

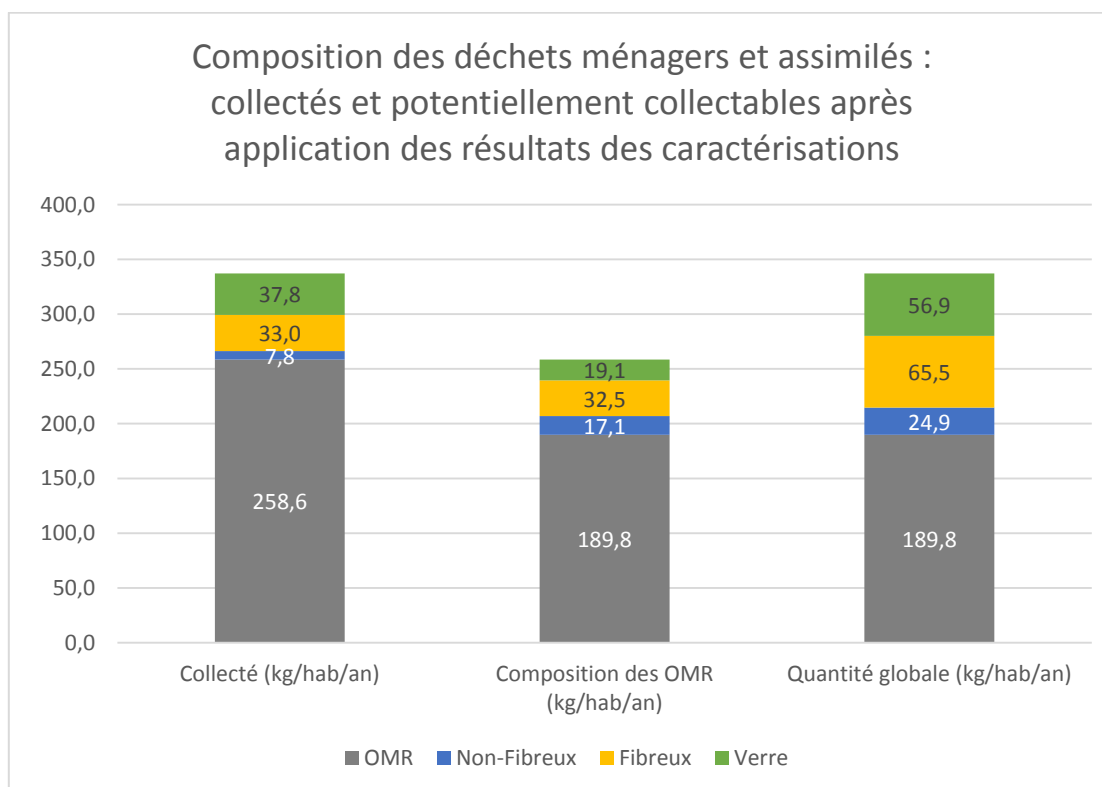
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

7.6.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

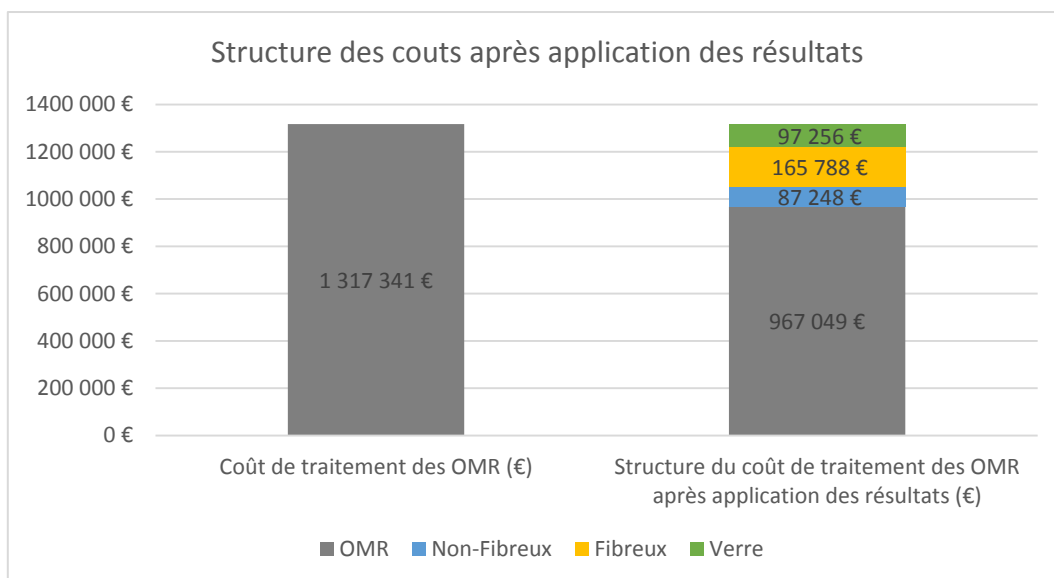
68,8 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 69 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 50% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 34 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors des dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 967 049€.

7.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	16,8%	43,5
	Déchets de jardin	1,4%	3,7
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,2%	21,1
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	2,0%	5,1
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,7%	4,4
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,4%	1,0
Total		30,5%	75,8

Tableau 34: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 30,5% des OMr, soit 76 kg/hab/an.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 402 k€.